

Des rabbins et des femmes : le rabbinat au féminin pluriel entre révolution et perpétuation des traditions

Rien dans la *Halakha* -corpus des lois rabbiniques- n'interdit à une femme d'être rabbin, rabbine, Madame le ou la rabbin-e. L'indécision dans le choix d'un nom pour désigner ces femmes, qui occupent pourtant le paysage juif depuis plus de trente ans, est révélatrice de la dimension encore inhabituelle voire transgressive de cette activité pour une femme. Il a fallu plus d'un siècle de controverses pour que la revendication d'une présence de femmes dans le rabbinat, qui émergea au milieu du 19^e siècle, se concrétise formellement. Avant de recevoir l'ordination et de gagner une visibilité dans le paysage juif contemporain, les pionnières, isolées dans leur lutte et affaiblies par un manque de «précursœurs», furent systématiquement gommées de la mémoire collective.

Les rabbines ont indéniablement été influencées par les mouvements féministes des 19^e et 20^e siècles. Aujourd'hui encore, elles continuent à s'appuyer, consciemment ou non, sur les réflexions féministes pour faire reconnaître leurs droits et revendiquer une assise idéologique. Ainsi, si leur ordination représente une révolution fondamentale de leur statut dans le domaine particulier de la religion, cette avancée est indissociable d'une mutation sociale en monde laïc qui a débordé sur l'espace religieux.

Ce bouleversement des traditions, qui jusqu'alors confinaient les femmes à l'espace domestique, leur a offert, en milieu libéral, une possibilité de participer pleinement à la vie religieuse. Sous l'impulsion des rabbines, des nouveaux rituels et une liturgie «féminisée» ont vu le jour. Cependant, ces avancées ne doivent pas occulter les discriminations encore présentes. Les structures sociales et religieuses demeurent fortement marquée par un conditionnement patriarcal. Si seules les tendances orthodoxes s'affichent encore ouvertement hostiles à l'ordination formelle de femmes, cela ne signifie pas pour autant que l'intégration des rabbines se déroule sans heurts au sein des mouvances libérales, prétendument acquises à leur ordination. Des résistances persistent, même dans les franges progressistes, où les femmes se heurtent à un plafond de verre.

Quelle place, quelle autonomie et quelle réelle autorité les rabbines ont-elles en monde juif ? Sur quelles constructions sociales de sexe reposent les réticences ? Quelle place accorder au genre dans les débats précédant leur droit à l'ordination et dans leur situation actuelle ? Et plus largement, comment intégrer une perspective de genre dans une recherche en histoire des religions ? A quelles difficultés concrètes sommes nous confronté-e-s, tant au niveau de l'accès aux sources qu'à celui de la réception en milieu académique ?